

Les Échos

24/05/17

Synergie informatique pour vingt établissements



La DSI du CHU de Saint-Etienne réfléchit à l'adoption d'un logiciel unique par métier. La convergence des systèmes d'information doit être terminée au 1^{er} janvier 2021.

Photo CHU Saint-Etienne

Le CHU de Saint-Etienne pilote la convergence de 20 établissements de santé. L'achat groupé de logiciels du marché est privilégié par rapport aux développements internes.

La loi de modernisation du système de santé a impulsé l'an dernier la création de quelque 250 groupements hospitaliers de territoires (GHT) appelés à chapeauter 1.100 établissements publics de santé. L'enjeu vise à renforcer le service public hospitalier en conciliant l'autonomie des établissements et le développement des synergies territoriales. Parmi les GHT créés, celui de la Loire rassemble 20 établissements de santé autour du centre hospitalier universitaire (CHU) de Saint-Etienne (Loire). Cet établissement compte 1.900 lits et

7.500 professionnels de santé. Il s'appuie sur une direction du système d'information qui gère 4.000 postes de travail.

Convergence informatique

Avec ses homologues appartenant au GHT Loire, la DSI du CHU de Saint-Etienne réfléchit à la création d'un système d'information partagé et à l'adoption d'un logiciel unique par métier. La convergence des systèmes d'information doit être terminée au 1^{er} janvier 2021. « *D'ici là, nous devons élaborer un schéma directeur et le valider avant le 1^{er} janvier 2018* », rapporte Jean-Christophe Bernadac, le DSI du CHU de Saint-Etienne.

Sécurité renforcée

Ce dernier dirige actuellement une équipe de 60 personnes, dont le responsable de la sécurité informatique. Lequel s'assure des bonnes pratiques, dont notamment la mise à jour systématique des licences des logiciels tournant sur les 4.000 postes informatiques du CHU. Une vigilance accrue qui lui a évité d'être touché par la cyberattaque mondiale Wannacry qui, mi-mai, a infecté 200.000 ordinateurs et serveurs, notamment dans des hôpitaux outre-Manche. « *Nous n'avons pas été affectés car, lorsque nous avons eu connaissance de l'attaque, nous avons monté une cellule de crise pour contrôler nos installations* », rapporte le DSI du CHU.

Pour faire tourner le système informatique de l'établissement, ce dernier dispose d'un budget annuel de 4 millions d'euros, dont 2 millions d'euros pour les dépenses de fonctionnement. Et autant pour les investissements en matériel, infrastructures et achats de licences. Un tiers des logiciels est loué et deux tiers sont achetés. « *La différence entre la location et l'achat est très mince car, au final, le coût de la maintenance finit par représenter le vrai coût du logiciel* », observe Jean-Christophe Bernadac.

Lorsqu'un utilisateur veut acquérir un nouveau logiciel, la DSI lui demande de décrire son besoin fonctionnel avant d'en étudier les prérequis au niveau du fonctionnement, de sa compatibilité avec l'infrastructure existante ainsi que les compétences nécessaires pour son maintien en condition opérationnelle. « *Le volet sécurité est forcément étudié conformément à la réglementation à laquelle nous*

sommes soumis, indique le DSI. Notre service développe très peu de logiciels car la plupart des besoins sont déjà pourvus par les éditeurs. »

L'acquisition des logiciels en mode licence ou locatif passe systématiquement par le biais de l'organisme qui gère la Centrale d'achat de l'informatique hospitalière (UniHA). Comptant 670 adhérents, celle-ci négocie des tarifs avec les éditeurs du marché. Tous les segments sont concernés, qu'il s'agisse de solutions serveur, de logiciels décisionnels ou de bureautique comme les produits de Microsoft qui équipent d'ailleurs les postes informatiques du CHU.

En cas de besoin, la centrale s'occupe de monter un groupe d'experts, mène les négociations avec les éditeurs et passe les achats. *« Cela simplifie les procédures tout en nous faisant gagner du temps car nous n'avons pas à dérouler les procédures d'appel d'offres »*, fait valoir Jean-Christophe Bernadac. Dans le cas où un appel d'offres reste nécessaire, le CHU contacte les autres membres du GHT pour savoir s'ils sont intéressés.

E. K., Les Echos

En savoir plus sur <https://www.lesechos.fr/thema/030344968569-synergie-informatique-pour-vingt-etablissements-2089272.php#Rx0qtl1U2Tm3SQDr.99>